

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Février-Mars 1917

SOMMAIRE :

REUNIONS DU MOIS

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Compte rendu de l'Assemblée générale.*
2. *Mariages et naissances.*
3. *Décès.*
4. *Avis.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *Société de Bienfaisance.*
2. *Cercle Amical.*

III. — Œuvres de guerre

1. *Ouvroir du Lycée.*
 2. *Equipes agricoles scolaires.*
 3. *Volontaires pour les pouponnières et garderies d'enfants.*
-

Réunions du mois

A cause des vacances de Pâques les réunions habituelles de la Société de Bienfaisance et du Cercle Amical seront supprimées en avril.

Jeudi 10 mai, à 5 heures, Réunion de Bienfaisance.

Dimanche 13 mai à 3 heures, Cercle Amical.

1. Association des Anciennes Elèves

Compte rendu de l'Assemblée générale

Notre Assemblée générale a eu lieu le jeudi 15 février, réunissant au Lycée membres honoraires, sociétaires et aspirantes qui, malheureusement, n'ont plus guère, actuellement, occasion de se grouper toutes en dehors de cette séance annuelle.

A cette heure, où le besoin de mutuelle entr'aide devient plus impérieux, où une solidarité plus étroite nous rapproche davantage les unes des autres, il a été pour nous toutes, d'une grande douceur, non seulement de nous retrouver dans la chère maison à laquelle sont associés les souvenirs de paix et de sérénité de notre enfance, mais encore de constater dans quelle complète unanimité nous sommes disposées à unir nos efforts pour faire œuvre utile.

Après avoir donné lecture d'un certain nombre d'excuses, Mme Noiré, présidente, prend la parole pour exposer la situation matérielle et morale de l'Association :

MESDAMES,

MESDEMOISELLES,

MES CHÈRES COMPAGNES,

Voilà la 3^e Assemblée générale de notre Association qui se tient depuis le début de la guerre. Nous l'avons voulue, malgré les difficultés résultant des douloureux événements qui se poursuivent et les deuils qui s'ajoutent aux deuils, malgré l'absence

de beaucoup d'entre nos sociétaires qui sont dispersées, loin de Paris, les unes pour continuer leur tâche patriotique au chevet des blessés, les autres pour se consacrer à quelqu'autre œuvre de guerre.

Nous avons pensé qu'il était nécessaire de nous réunir, qu'il était bon d'examiner ensemble la tâche accomplie par l'Association depuis un an et surtout la tâche qui nous reste, et que nous devons mener à bien pour remplir notre devoir de Sociétaires, de Françaises.

Je remercie les Sociétaires qui ont répondu à notre appel, ceux de nos professeurs qui nous affirment par leur présence l'intérêt affectueux qu'ils nous portent.

Je souhaite la bienvenue aux sociétaires nouvelles depuis l'an dernier : Mlles Marianne Brossolette, Suzanne Brossolette, Marguerite Fournès, sociétaires perpétuelles.

Mlle Lucy Hovelacque, nouvellement inscrite comme sociétaire.

Mlles Marie-Louise Bignier, Germaine Bonnard, Hélène Burgaz, Hélène Cahen, Marguerite Calvet-Rogniat, Aline Chalufour, Antoinette Chauvin, Alice Féraud, Yvonne Gosselin, Yvonne Herluison, Germaine Lassalle, Simone Lassalle, Renée Morel, Valentine Meyer-May, Lisbeth Odier, Elisabeth Strauss, Jeanne Trouilhé, Mme Ramon (Marthe Momont), aspirantes l'an dernier et devenues sociétaires.

Enfin, à Mlles Hélène Emerique, Lise Emerique, Gabrielle Garand, Madeleine Goffart, Marie-Thérèse Goffart, Marie-Louise Lagrenée, aspirantes nouvelles.

Nous sommes sûres que, comme leurs aînées, elles mettront tout leur cœur à vouloir l'Association prospère.

Voir l'Association faire vraiment œuvre utile, n'est-ce pas notre but à toutes, et cependant, malgré nos efforts, il ne semble pas que nous réussissions à remplir le programme que nous nous sommes tracé.

Encore une fois, et nous ne le dirons jamais assez, nous sommes avant tout une société de secours mutuels. Or, tous les ans nous votons une somme importante à répartir entre les Sociétaires qui pourraient avoir recours à nous, et jamais cette somme n'est complètement dépensée. — Nous serions très heu-

reuses qu'il en soit ainsi, si nous savions qu'aucune de nous n'a besoin d'aide, mais hélas, surtout en ces temps d'épreuves cruelles, pour beaucoup, nous sommes certaines que notre appui serait nécessaire. Aussi nous vous redisons de venir à nous ; nous avons grandi ensemble dans cette chère Maison, et toutes, quand nous étions plus jeunes, nous nous sommes confiées à Mme la Directrice ou à tel de nos professeurs, — pourquoi à l'heure des difficultés et des peines ne revenons-nous pas avec autant de simplicité ? Nous trouverons un accueil qui nous réchauffera le cœur.

Ne croyez pas cependant, après ces regrets exprimés, que nous soyons restées inactives cette année. Les crédits votés à titre de prêts, étaient disponibles, le Conseil a décidé d'aider une élève actuelle du Lycée à continuer ses études en payant momentanément les frais d'externat ; nous sommes heureuses de savoir, par Mme la Directrice, que cette enfant répond à nos espérances, que son travail est excellent. Nous demandons à l'Assemblée de ratifier notre décision.

Il nous restait encore des fonds disponibles dont nous ne pouvions disposer sans l'assentiment de l'Assemblée générale. Nous les avons donc reversés au budget de cette année 1917, mais nous vous demanderons de vouloir bien les réserver à des œuvres de guerre. C'est pourquoi nous vous proposerons de subventionner, par exemple, l'Entr'aide sociale, œuvre de placement féminin fondée par Mlle Milliard, la cantine militaire de la gare d'Achères, où plusieurs de nos compagnes passent régulièrement des nuits, etc., etc.

Cette année, la lauréate de notre bourse d'études a été Mlle Clotilde Misme, qui prépare une thèse de Doctorat pour l'Ecole du Louvre. Mlle Misme nous a chaleureusement remerciées ; — nous lui souhaitons toutes la réussite de son travail.

Nous voudrions vous rappeler que cette bourse, d'une valeur de 500 francs, a été fondée il y a quelques années, pour permettre à une sociétaire, soit de faire un voyage d'études à l'étranger, soit de poursuivre un travail coûteux qui assurera son avenir.

Nous espérons que, pour faire mieux connaître cette création intéressante, M. le Recteur nous autorisera à inscrire sur le

palmarès du Lycée, les conditions d'obtention de la bourse et peut-être même un extrait de nos statuts.

D'autre part, la jeune élève, boursière de l'Association, depuis deux ans déjà, poursuit ses études dans des conditions satisfaisantes et je vous transmets ici les remerciements de sa famille. Enfin, nous avons donné l'hospitalité de notre bulletin à la publicité de quelques fondations intéressantes pour beaucoup d'entre nous : *l'Ecole des Hautes Etudes commerciales* pour jeunes filles, fondée en janvier 1916 ; les *Cours pratiques de jardinage*, fondés par l'Union de l'enseignement agricole et horticole féminin ; *l'Ecole d'enseignement technique féminin*.

Là se clôt la liste de ce que nous avons fait pour nous. C'est peu. Il faut de toute nécessité qu'on sache, qu'on veuille recourir à nous. Ce sera une marque de confiance affectueuse qui nous rendra heureuses et fières.

En ce qui concerne les Œuvres de guerre, l'Association n'est pas restée inactive.

Nous avons contribué par une subvention à la vie de *l'Ouvroir du Lycée*, qui continue à fonctionner, grâce à l'activité et au dévouement inlassables de Mme Armagnat.

Nous avons versé une large cotisation à *l'Œuvre des pupilles de l'Ecole* fondée l'an dernier par M. le Recteur de l'Académie de Paris pour les Orphelins de la guerre.

Nous avons appelé votre attention généreuse sur d'autres œuvres dont s'occupent avec dévouement plusieurs de nos sociétaires, notamment la maison des soldats aveugles, l'Ent'aide sociale, les pupilles de la nation, le vêtement du blessé, etc., etc.

Puis nous avons poursuivi nos œuvres d'avant-guerre — par exemple *l'Union des Associations*, dont nous sommes membres — et surtout la *Société de bienfaisance* du Lycée, filiale aimée de notre Association, à laquelle nous ne donnons pas seulement l'aide pécuniaire prévue par nos statuts, mais que patronnent, dirigent et font prospérer un certain nombre d'entre nos sociétaires qui m'en voudraient si je livrais leurs noms à votre admiration.

Cette société est en pleine prospérité et son influence s'exerce sous des formes diverses : La vente de charité annuelle, dont le

succès va grandissant, nous assure le séjour à la campagne d'un grand nombre d'enfants et des secours donnés, particulièrement à des veuves chargées d'enfants. L'arbre de Noël est la joie de nos petits amis et les sacrifices de joujoux faits par les jeunes élèves du Lycée, nous font bien augurer de leur générosité future. Le cercle amical a toujours un grand attrait pour les jeunes ouvrières qui y sont admises, elles y viennent chercher une détente après leur dur labeur quotidien et du courage pour le reprendre.

Je voudrais ajouter quelques mots sur une fondation à laquelle nous nous intéressons toutes, qui nous a beaucoup inquiétées depuis deux ans : la Maison d'éducation du Lycée Molière était prospère en juillet 1914, la guerre l'avait à peu près vidée et nous escomptions sa fermeture.

Depuis octobre dernier elle semble se relever — à cette heure, elle n'a plus une place disponible — et nous sommes heureuses d'adresser nos remerciements à Mme Martin qui en est maintenant l'intendante.

Permettez-moi, avant de passer la parole à notre dévouée et active trésorière, Mme Kerrion, d'adresser un souvenir ému à deux de nos jeunes compagnes du Lycée, enlevées brusquement et prématurément à l'affection de leurs familles : Mlles Jeanine Noël-Bouton et Madeleine Roux ; je salue avec émotion une dernière fois leur mémoire.

Vous m'en voudriez si je ne me faisais pas ici votre interprète pour rendre un glorieux hommage aux pères, aux maris, aux frères, aux fils qui nous défendent avec tant de courage, à ceux que la mort a pris et dont nous portons toutes le deuil au fond de nos cœurs.

Merci aux membres du Conseil dont le mandat expire et qui nous ont apporté leur dévouement pour administrer notre Association, merci aussi à toutes celles d'entre nous qui consentent à se présenter à notre choix pour le renouvellement du Conseil.

La parole est à Mme Kerrion, trésorière, qui expose la situation financière de l'Association :

Compte rendu financier 1916

I. RESSOURCES ANNUELLES

1° Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1916		584 93
Reçu : 1 cotisation aspirante, 1914		2 »
2 cotisations aspirantes, 1915		4 »
22 — aspirantes, 1916		44 »
5 — aspirantes, 1917		10 »
1 — 1913		10 »
2 — 1914		20 »
28 — 1915		280 »
202 — 1916 et 1/2 cotisation	2.025 »	
3 — 1917		30 »
3 abonnements au bulletin		6 »
Frais de recouvrement payés par les sociétaires ...		63 »
Don d'une ancienne élève		100 »
Intérêt de l'argent placé		382 32
Rente 3 o/o	120 »	} 382 32
— 5 o/o	120 »	
Int. de 2 oblig. V. de P. 99..	17 36	
— 3 — — 98..	25 86	
— 4 — Commun. 91..	42 12	
— 2 — V. de P. 94-96	17 52	
— 3 — foncières 95..	36 98	
Intérêt de l'argent en dépôt ...	2 48	
		<hr/> 3.561 25

2° Dépenses

Bourse de l'Association (frais d'études d'une élève du Lycée Molière)	321 75
Bourse d'études	500 »
Don de frais d'études	78 25
Don à l'ouvroir	200 »
Don à la société de Bienfaisance	300 »
	<hr/>
A reporter	1.400 00

<i>Report</i>	1.400 00
Cotisation à l'Œuvre des pupilles de l'école publique	200 »
— l'Union des Associations	40 »
— l'Association des Infirmières V. de F.	10 »
Prix de l'Association (fondation Karpelès)	7 »
Bulletins et annuaire	635 95
Frais de poste	106 65
— bureau	16 25
Garde des titres au Crédit Lyonnais	7 85
Renouvellement de titres et récépissé	2 20
Gratification aux domestiques	30 »
Transfert au fonds de réserve [1/10 de l'intérêt du capital placé]	38 20
	<hr/>
	2.494 10
En caisse au 1 ^{er} janvier 1917	1.067 15

II. FONDS DE RÉSERVE

Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1916	157 89
1/10 de l'intérêt du capital placé	38 20
2 versements complets de sociétaire perpétuelle	300 »
1 versement partiel de sociétaire perpétuelle	100 »
	<hr/>
	596 09

Projet de budget pour 1917

Recettes prévues

En caisse	1.067 15
A percevoir :	
80 cotisations 1916	1 00 »
280 — 1917	2.800 »
30 — aspirantes, 1917	60 »
Intérêts de l'argent placé	382 »
	<hr/>
	5.109 15

Dépenses prévues

Bourse de l'Association	351 75
— d'études	500 »
Don à l'ouvroir	200 »
— la Société de Bienfaisance	300 »
Cotisation à l'Œuvre des pupilles de l'école publique	200 »
— à l'Union des Associations	40 »
— aux Infirmières visiteuses de France	10 »
Prix de l'Association	7 »
Gratification aux domestiques	30 »
Bulletins	750 »
Frais de poste	150 »
— bureau	20 »
Garde des titres	10 »
Prêts et dons	1.000 »
Imprévu	100 »
Don à l'Entr'aide Sociale	50 »
— à la cantine d'Achères	50 »
— aux Infirmières visiteuses du XVI ^e	50 »
— à l'Enseignement horticole féminin	50 »
	<hr/>
	3.868 75

Tous les articles du budget proposé sont approuvés et adoptés à l'unanimité, de même que le principe de subventions à accorder à diverses œuvres, question d'ailleurs inscrite au procès-verbal de l'Assemblée.

Mme la Directrice fait toutefois observer qu'en ce qui concerne ces subventions, il serait imprudent de nous laisser trop entraîner par l'élan de notre générosité. Il nous faut, en effet, prévoir une diminution éventuelle dans nos recettes, comme résultat de l'état de guerre prolongé.

Il est donc décidé de n'affecter qu'une somme totale de 200 francs aux subventions en question, l'allocation accordée à chaque œuvre ne devant pas dépasser 50 fr. et étant plutôt destinée à prouver la sympathie de notre association, qu'à fournir un secours effectif. L'Assemblée estime que les subventions pourront être accordées aux œuvres suivantes : *Entr'aide*

sociale, Cantine d'Achères, Enseignement Horticole féminin, Section des Infirmières Visiteuses du 16^e. Toutes nos sociétaires ont été, grâce au Bulletin, instruites du but que se proposent ces diverses œuvres et savent quel rôle actif y remplissent beaucoup de nos anciennes compagnes.

Mme la Directrice entretient alors l'Assemblée de deux questions déjà traitées également dans le Bulletin de janvier 1917 : L'enrôlement volontaire des Françaises et la formation d'équipes agricoles scolaires. En ce qui concerne les enrôlements volontaires féminins, Mme la Directrice rappelle que nous avons publié l'adresse des différents bureaux d'enrôlement existant déjà et nous informe que le maire du XVI^e arrondissement cherche actuellement un local à mettre à la disposition des enrôleuses.

Sitôt les enrôlements reçus devra, en effet, commencer le travail de classement des fiches qui permettront de renseigner rapidement et pratiquement les directeurs d'administration ou d'industrie qui auront besoin de volontaires.

Parmi celles-ci il y aura, d'une part, les personnes pour qui travailler sera une nécessité, d'autre part, les bénévoles qui viendront offrir leurs services, soit pour s'occuper elles-mêmes régulièrement, soit pour remplacer, à certains jours donnés, les employées ou ouvrières salariées leur procurant ainsi un peu de repos.

Mlle Milliard, tout en approuvant les excellentes intentions de celles qui comprendraient ainsi le volontariat, estime que dans la pratique il peut y avoir de sérieux inconvénients à faire remplacer des professionnelles par des bénévoles, préparées par un apprentissage insuffisant, et fait remarquer qu'un champ d'action très important est dès maintenant ouvert pour employer les bonnes volontés. Il y aurait, en effet, urgence à enrôler des équipes de volontaires pour s'occuper de garder et de surveiller les enfants des nombreuses ouvrières occupées dans les usines de guerre.

Mme Dumont et Mlle Suzanne Rémont qui s'occupent activement de la « Nouvelle Etoile » proposent de donner aux futures « gardiennes », l'enseignement de puériculture pratique nécessaire dans les dispensaires de l'œuvre.

La question de la formation d'équipes agricoles scolaires paraît également intéressante à Mme la Directrice qui serait heureuse de répondre au désir de M. le Recteur et de voir se constituer des groupements d'anciennes élèves et d'élèves actuelles, pour cultiver des légumes et des pommes de terre qui seraient vendus au profit des œuvres du Lycée Molière.

Il faudrait d'abord trouver un terrain cultivable et ensuite quelqu'un voulant bien se charger de l'organisation des équipes qui s'occuperaient régulièrement de culture le jeudi et le dimanche. Personnellement, Mme la Directrice ne dispose ni du temps ni de la compétence nécessaires pour entreprendre une telle tâche, mais elle espère que son appel sera entendu et que le Lycée Molière prendra sa part de la mobilisation agricole scolaire.

Avant que l'on se disperse pour procéder au vote, Mme la Directrice adresse enfin à notre présidente, au nom de toute l'Association, des remerciements émus qui sont en même temps un au revoir.

Mme Noiré se dispose, en effet, à quitter la France très peu de jours après l'Assemblée, accompagnant au Maroc son mari qui va prendre la direction d'un hôpital à Fez.

C'est donc jusqu'au dernier moment qu'elle s'est occupée de l'Association, à laquelle depuis 6 années elle a consacré son temps et son dévouement.

Les unanimes applaudissements qui répondent aux paroles de Mme la Directrice, confirment à Mme Noiré l'expression de notre reconnaissance.

On procède alors au vote pour le renouvellement partiel du Conseil.

Sont élues : *Mme Piat* (M. Lelièvre), *Mlle Susanne Karpelès*, *Mme Gieseke* (G. Nordling), *Mlle M. Romand* ; *Mlle Hécart* et *Mme Dumont* (I. Rouffilange), réunissent le même nombre de voix ; *Mlle H. Hécart* bénéficiant de son privilège d'ainesse est déclarée élue.

Viennent ensuite *Mlle Roth* et *Mme Kuhn* (P. Baudrillart).

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil se réunit pour élire son bureau qui est constitué de la façon suivante pour 1917-1918 :

Présidente : Mlle Laurencé Dupuy.

Vice-Présidente : Mlle Henriette Hécart.

Secrétaire : Mme Delzant (Andrée Belin).

Secrétaire-adjointe : Mlle Madeleine Romand.

Trésorière : Mme Gieseke (G. Nordling).

Vice-Trésorière : Mme Kerrion (M. Rochet).

Mariages et naissances

On nous annonce le mariage de :

Mlle Germaine Rémond avec M. Henri Gadon, avoué près la cour d'appel de Limoges, actuellement adjudant mitrailleur au front.

Mlle Marthe Momont, avec M. Gaston Ramon, médecin vétérinaire à l'Institut Pasteur.

Mlle Jacqueline Réville avec M. Jules Guieysse, du 53^e régiment d'artillerie, décoré de la croix de guerre.

Mlle Madeleine Reiss, avec M. Edmond Descorps, sous-lieutenant au 57^e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'Honneur.

*
**

M. et Mme René Buzenet (Gabrielle Maréchal), nous font part de la naissance de leurs fils Hubert.

Nous adressons à nos compagnes nos sincères et cordiales félicitations.

Décès

Nous apprenons la mort de M. Henry Guignot, Juge au Tribunal de Nogent-le-Rotrou, décédé après une longue maladie contractée au front. M. Guignot, mari de Marthe Pommier était le beau-frère de Mlle Pommier, surveillante générale au Lycée ; il laisse trois enfants.

Nous saluons respectueusement sa mémoire et prions sa famille de recevoir l'expression de notre douloureuse sympathie.

Nous exprimons aussi toute notre sympathie à Mme Lorilleux, professeur au Lycée, dont la mère Mme Dumod, est morte récemment.

Enfin, on nous annonce la mort de :

M. Fraudin, grand-père de Mme Delettrez (Suzanne Fraudin).

Mme Dudemaine, grand-mère de Mlles Marguerite et Suzanne Calvet-Rogniat.

M. Eugène Schmitt, ingénieur des arts et manufactures, mari de Mme Schmitt (Louise Regnault), et beau-frère de Mlle Jeanne Regnault.

M. l'abbé Legonier, curé de Buchelay, oncle de Mlle Alice Legonier.

M. Jaquet, grand-père de Mlle Alice Goupillière.

Mme Vve Foucault, grand-mère de Mlles Madeleine et Geneviève Foucault.

M. Biers, ancien consul de France, père de Mme Touzet (Jeanne Biers).

M. Frédéric Bobin, profeseur honoraire, grand-père de Mme Bobin (Yvonne Poirier) et de Mlles Madeleine et Jeanne Poirier.

De M. Laborie, père de Mme Noiré (Madeleine Laborie), dévouée Présidente de notre Association pendant plusieurs années.

Nous adressons à nos compagnes l'expression émue de notre profonde sympathie.

Avis

Une de nos anciennes compagnes, Mme Mantoux (Dora Hertz), docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, propose de faire un cours de puériculture aux anciennes élèves que la question intéresserait. S'adresser à Mlle Dupuy, Présidente, 18, rue Molitor.

2. Société de Bienfaisance

Rien n'est plus éloquent, au sujet de la situation de la Société de Bienfaisance et de l'action qu'elle a exercée en 1916, que le bilan financier suivant :

RECETTES		DÉPENSES	
Reçu pour les colonies		Vacances de nos enfants	7.235 40
de vacances.....	325 00	Vêtements aux enfants des écoles.....	700 »
Des parents des enfants envoyés à la campagne.....	1.412 50	Envois aux soldats...	107 45
Intérêt du capital....	352 50	Épicerie, lait, etc.....	1.180 00
Vente de charité.....	9.015 00	Secours d'argent.....	304 20
Dons pour Noël.....	50 00	Noël 1915 et 1916....	101 10
Remboursement des prêts.....	110 00	Cerle amical.....	182 30
Dons à la Société....	1.506 00	Chaussures, vêtements, etc.....	950 70
Solde année 1915....	13.850 00	Promenade enfants au Bois.....	25 95
		Pensions.....	1.061 40
		Charbon, loyer.....	15 00
		Dons, œuvres diverses	250 45
		Prêts.....	35 00
		Maladies, médicaments.....	80 20
		Divers.....	59 90
		Avance à reporter....	14.002 25
			<hr/>
			27.287 90
			<hr/>
			27.287 90

Il est intéressant de constater la différence qu'il présente avec les bilans du temps de paix : En effet, les dépenses relatives au charbon et au loyer sont insignifiantes, alors que les secours d'épicerie, de lait montent à un total beaucoup plus élevé, cette aide en nature devenant très nécessaire en ce temps de « vie chère ».

L'avoir en caisse de la Société a été placé de la façon suivante :

1° Achat de 140 fr. de rente française 5 o/o.

2° Souscription de 7.000 fr. de bons du trésor à 6 mois, destinés à redevenir disponibles à l'époque des Colonies de vacances.

De ces placements, il résulte pour la société le double avan-

tage 1° de participer à la défense nationale, 2° de ne pas laisser improductives des sommes relativement considérables.

Bien entendu, il reste suffisamment d'argent liquide pour faire face aux dépenses courantes.

Indépendamment des secours et dons divers mentionnés au chapitre des dépenses, nous prévoyons pour cette année la reprise de l'œuvre du Trousseau, qui avait été suspendue dès le début de la guerre. Plusieurs de nos jeunes amies du Cercle amical ayant exprimé le regret bien naturel de ne pas voir leur trousseau s'achever, nous avons pensé qu'il fallait, en effet, songer à préparer les foyers de l'avenir. C'est pour nos jeunes amies une excellente habitude d'ordre et de prévoyance que cette préparation d'un petit trousseau confectionné de leurs mains et soigneusement mis en réserve au Lycée, jusqu'au moment de leur mariage.

Si minime qu'il soit, il contribue pourtant à la stabilité matérielle et partant un peu aussi, à la stabilité morale d'un début de ménage.

Mais il est heureux que nous ayons une certaine avance devant nous : le tableau suivant du trousseau préparé habituellement pour nos jeunes filles, indiquera la différence entre les prix de 1917 et ceux de 1913 :

	En 1913	En 1917
4 draps	16 80	40 00
4 taies	3 20	3 20
12 torchons	5 50	11 00
6 essuie-mains	2 40	4 25
6 serviettes de toilette	2 40	2 40
6 serviettes de table	2 25	2 40
12 mouchoirs	2 50	2 50
2 tabliers cotonnade	2 20	3 50
12 chemises	14 40	28 80
2 camisoles	2 00	4 00
6 pantalons	4 50	9 00
	<hr/>	<hr/>
Total	58 15	108 65

On voit que les dépenses se montent presque au double.

Cependant, en faisant quelques réductions, par exemple, en ne fournissant plus que 6 chemises au lieu de 12, et en supprimant momentanément les serviettes de table, nous pensons pou-

voir terminer tous les trousseaux commencés et pourvoir entièrement à ceux des jeunes filles qui viennent de s'insérer.

Bien entendu, les envois aux soldats seront continués et même augmentés, car plusieurs des jeunes gens que nous suivons depuis leur enfance vont partir avec la classe 1918 : Louis Lefèvre va rejoindre son frère Eugène qui se bat depuis le début de la guerre ; René Abel-Morel est pris aussi, de même qu'Ernest Genty, l'aîné des 7 enfants de Mme Genty ; nous sommes très reconnaissantes à Mme Genty de bien vouloir prendre avec ses enfants, le petit Lucien, frère de René Morel qui, au départ de son aîné, se serait trouvé bien isolé ; nous pensons qu'il continuera à avancer à l'atelier Thomson Houston où, quoiqu'il n'ait que 14 ans, il gagne déjà 0,75 de l'heure.

Notre ami Robert Le Quéré, qui avait déjà eu une citation à l'ordre du régiment en juillet dernier, et qui vient de passer plusieurs semaines à l'hôpital de Villers-Cauterets à la suite d'une attaque de gaz asphyxiants, nous apprend qu'il a de nouveau été cité à l'ordre du jour du corps d'armée, à la suite d'un coup de main, le 21 décembre dernier ; nous sommes heureuses de le féliciter de sa belle conduite : il est de ceux qui font leur devoir avec autant de vaillance que de simplicité.

A côté de cet exemple de bravoure d'un aîné, nous pensons qu'il est intéressant de signaler aussi l'effort énergique d'un cadet : George Debord qui, âgé de 14 ans, trouve le temps d'assister trois fois par semaine, à des cours de dessin, le soir, après sa journée de travail à Thomson-Houston, tant cet art l'intéresse ; nous lui avons donné les fournitures nécessaires, heureuses d'encourager un zèle aussi méritoire.

Notons également que les œuvres dont s'occupent certaines de nos chères anciennes camarades peuvent nous être d'un précieux secours par leur collaboration. Ainsi Mme Hémonet, dont nous nous occupons, a, ainsi que ses enfants, reçu d'excellents soins au dispensaire de la Nouvelle Etoile et nous remercie de l'y avoir adressée. D'autre part, Mlle Perrin X, infirmière visiteuse, nous écrit pour nous tenir au courant de l'état de santé de Mme Faïn, qu'elle a eu occasion de visiter et ainsi nous renseigne sur le genre de secours qui lui sera le plus utile.

Cercle Amical

La question de la reprise du Trousseau a ramené une nouvelle activité au Cercle Amical ce dont nous nous réjouissons tout particulièrement à l'heure où ces réunions deviennent si salutaires pour nos jeunes amies dont un certain nombre sont employées au rude labeur de guerre. Remercions donc toutes celles qui, si généreusement et avec tant de cœur, apportent une collaboration précieuse autant qu'efficace à une œuvre aussi utile. D'autres concours seraient encore nécessaires, notamment en ce qui concerne la bibliothèque du Cercle qui aurait besoin d'être augmentée, nos jeunes filles en ayant à peu près fait le tour ; nous faisons donc appel à toutes celles qui pourraient l'enrichir de nouveaux volumes.

En février, nous avons eu un petit régal artistique : lectures d'œuvres littéraires, parmi lesquelles de jolies nouvelles de Mlle Maury et fort intéressante audition de jolis morceaux de violon, exécutés par Mlle Lamont. Milles Etevenon et Uldri nous ont fait espérer leur aimable concours pour la prochaine réunion.



3. Œuvres de guerre

Ouvroir du Lycée

Notre ouvroir de guerre (ouvert le 8 août 1914) a poursuivi sa tâche pendant l'année 1916. Le Secours national a continué de nous accorder une subvention jusqu'au 1^{er} avril 1916. A cette date, nous avons vécu de nos propres ressources et nous remercions ici tous ceux dont la persévérante générosité nous a soutenues.

L'inlassable dévouement de Mme Armagnat assure toujours l'organisation et la direction du travail et nous comptons encore comme ouvrières un certain nombre de femmes âgées ou malades qui ne peuvent être occupées dans les usines de guerre.

Nous continuons à travailler pour les soldats et aussi pour les réfugiés, en particulier pour les enfants.

Pouvons-nous vous rappeler que les dons, même les plus modestes seront bien accueillis ?

Comptes de l'Ouvroir

Année 1916

RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1916	1.015 »
Sou du soldat (Lycée Molière)	702 60
Dons divers (Lycée Molière)	330 50
Dons (Petit Lycée Janson de Sailly)	400 »
Don de la Société de bienfaisance	50 »
Don de l'Union « Le Sou des Lycées »	400 »
Produit de la vente de vieux papiers et ferraille ...	266 75
Subvention (secours national)	711 50
Don de l'Association des anciennes élèves du Lycée Molière	200 »
	<hr/>
Total	4.076 35

DÉPENSES

Journées d'ouvrières	2.351 »
Achat d'étoffes	740 35
Mercerie	139 90
Cotisation à l'Union « Le Sou des Lycées »	50 »
Divers	81 75
Balance au 31 décembre 1916	713 35
	<hr/>
Total	4.076 35

Equipes agricoles scolaires

Mlle Guiot, membre de l'Association des Etudiantes, 55, rue St-Jacques, a fondé l'œuvre des « Volontaires agricoles ». Elle possède un terrain de 5 hectares à Bagneux, des engrais, des semences, des outils, il lui manque « des bras ».

Mlle Laurence Dupuy, notre Présidente, se met en relations avec Mlle Guiot, pour organiser, s'il est possible, des équipes parmi lesquelles les anciennes élèves et les élèves actuelles pourront se faire inscrire.

Volontaires pour les pouponnières et garderies d'enfants

Des projets de loi sont actuellement déposés pour que les usines soient dotées d'une garderie où les enfants des ouvrières recevront les soins que leurs mères, occupées aux ateliers, ne peuvent leur donner. Il nous appartient d'aider de notre mieux l'Etat dans sa louable entreprise de sauver les nouveaux-nés et de prêter notre concours effectif à cette œuvre.

Mme Boutroux, présidente de l'Association pour l'enrôlement des volontaires françaises, fait appel aux bonnes volontés.

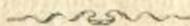
Le personnel rétribué et fixe des garderies pourra difficilement suffire à sa tâche de remplacement. Puisque la mobilisation civile est à l'ordre du jour, mobilisons-nous pour venir en aide aux petits enfants de France.

Parmi toutes nos compagnes, beaucoup seraient désireuses de répondre à cet appel, mais ne connaissent pas les premiers éléments de la puériculture courante. Il y a là un apprentissage à faire. Aussi la Nouvelle Etoile, filiale de la Pouponnière de Porchefontaine, propose-t-elle aux novices de les former dans ses services et de leur apprendre en quelques jours tout ce qui leur sera utile. Plusieurs dispensaires ont été créés par elle, et

leurs chefs de service se feront un plaisir d'accueillir toutes les élèves qui auraient l'intention d'y passer quelques matinées.

Il ne faut pas que les jeunes filles restent en dehors du mouvement actuel qui tend à utiliser tous les concours.

Toutes celles qui sont désireuses de répondre à l'appel de Mme Boutroux et de s'occuper de l'hygiène infantile peuvent s'adresser à Mlle Suzanne Rémont, chef de service d'un dispensaire de la Nouvelle Etoile et trésorière de l'œuvre, elle répondra à toutes les demandes qui lui seront faites, 91, avenue Niel, 17^e.



Le Gérant: A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES COUESLANT. — 11.942